



CGV Equipements de Protection Individuelle 01-01-2023 Conditions Générales de Ventes

TVA 20 %.

Nos prix s'entendent Hors Taxes départ de notre société. Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. Pour être recevable, les réclamations doivent nous parvenir dans les 8 jours par lettre recommandée avec Accusé de réception. Toutes nos ventes sont établies avec clause de réserve de propriété : loi du 12/05/80. Les prix indiqués s'entendent pour l'année en cours, sauf modification fondamentale de la législation en vigueur (quotas, droits de douanes,...), du coût des matières premières, de l'énergie, de la parité des devises, par rapport aux éléments connus à ce jour.

Le Franco de port est accordé à partir de 150,00 € HT correspondants à une seule commande, une seule livraison et un seul point de livraison, **France Métropolitaine hors DROM-COM, Corse et pays étrangers.** Pour les commandes d'un montant inférieur, un forfait de participation au transport de 18 € HT sera compté. Les frais supplémentaires pour des envois en express ou par colis postal sont à la charge de l'acheteur.

Pour les pays Européens voisins de la France, le frais de transport est suivant le poids et la localisation géographique du pays.

France Métropolitaine :

Compte entreprise : règlement par virement bancaire à 30 jours NET date de facture (1^{ère} affaire comptant par virement bancaire, à la commande). **Aucun escompte ne sera effectué pour règlement comptant ou anticipé.**

Compte particulier : règlement par virement bancaire à la commande.

En cas de retard de paiement quel qu'il soit, nous nous réservons la faculté de suspendre ou d'annuler les ordres en cours, sans préjudice de tout autre recours.

DOM TOM, Corse et pays étrangers : règlement par virement à la commande.

Délais : pour les articles sur stock CBHS, 48/72H pour le Nord de la France et 72/96H pour le Sud de la France, à réception de commande reçu avant 12h00 (sous réserve de réassort stock). Pour les articles hors stock, 10 à 15 jours ouvrés (sous réserve de disponibilité fournisseur).

Retour marchandise :

Pour tout échange d'article standard, une demande préalable est obligatoire et devra être effectuée sous un délai maximum de 7 jours (hors weekend et hors jours fériés) à compter de la date de livraison des marchandises (tout dépassement de ce délai entrainera une décote de 30% de la valeur initiale du produit facturé en correspondance avec les conditions de reprise des fabricants). L'article devra être impérativement retourné en parfait état, dans son emballage d'origine, sans aucune modification, afin d'être de nouveaux commercialisable (en cas d'emballage manquant ou détérioré, aucun retour ou reprise n'est autorisé); Tout produit avec blister ouvert ne peut-être repris, ni échangé. Tout retour non autorisé sera rigoureusement refusé.

Tout article non standard qui fait l'objet d'une fabrication spéciale, d'aménagements et de marquage, n'est ni repris, ni échangé.

Votre productivité, c'est NOTRE priorité



Tél: 02 32 94 90 10 www.cbhs.fr

**Solutions
outillage
PRO**



CGV Solutions outillage Pro

01-01-2023

Conditions Générales de Ventes

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la société CBHS et son client dans le cadre de ventes inter-entreprises, les deux parties les acceptant sans réserve. Ces conditions prévaudront sur toutes autres conditions. Les parties conviennent que ce contrat est soumis au droit français.

1-ARTICLES & PRIX

Les renseignements techniques sont donnés à titre indicatif et ne nous obligent pas, les fabricants se réservant le droit de modifier leurs articles en fonction de l'évolution technique. Les prix sont indiqués HORS TAXES, Taux de T.V.A. en vigueur (20%), TVA en sus et s'entendent en € HT. La facturation est établie au cours du jour de la livraison.

2-ANNULATION DE COMMANDE

Toute annulation de commande doit être exprimée par écrit. L'annulation partielle ou totale d'une commande oblige l'acheteur à rembourser au vendeur tous les frais que celui-ci a supportés, en vue de l'exécution de la commande, et à l'indemniser pour les dommages qu'il a subi suite à cette annulation.

3-EXPEDITIONS & RECEPTIONS

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du client. En cas de colis manquant ou détérioré, le destinataire devra émettre, au moment de la livraison, les réserves d'usage et adresser le jour même une lettre recommandée AR au transporteur. En toutes circonstances, le client est tenu de nous informer par écrit des réclamations effectuées auprès du transporteur, dans le même délai. Les réclamations éventuelles sur le matériel vendu devront nous être adressées sous 8 jours au plus tard après réception, par lettre recommandée. Passé ce délai, nos marchandises sont considérées comme définitivement acceptées.

4-RETOUR DE MARCHANDISES

Tout retour de marchandise est à la charge de l'expéditeur et nécessite notre accord préalable. Aucun retour n'est accepté sans cet accord préalable et sans la provenance précise et le motif écrit. La reprise ne peut se faire qu'avec du matériel neuf dans son emballage d'origine non endommagé. Une décote de 30% sera systématiquement appliquée. Tout matériel neuf retourné défectueux ou présentant des chocs ne sera pas accepté et sera facturé au prix en vigueur. Dans le cas contraire, le client s'engage à prendre à sa charge la totalité du montant des réparations nécessaires à la remise en état complète du matériel. La reprise se fera alors sur la base du prix d'achat initial déduit du montant de la remise en état complète du produit. Tout produit avec blister ouvert ne peut-être repris, ni échangé.

5-CLAUDE DE PROPRIETE

CBHS reste propriétaire du matériel livré jusqu'au paiement complet suivant la loi 80335 du 12/05/1980.

6-DELAIS DE LIVRAISON

Ils sont donnés à titre indicatif, pouvant varier de 48 à 72h si le matériel est en stock. Un retard ne saurait justifier ni l'annulation de la commande ni le remboursement des frais d'expédition. Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire (art.105 du code de commerce). Toute avarie constatée lors de la livraison doit être mentionnée sur le récépissé en présence du transporteur et confirmée par lettre recommandée dans les 72 heures. En cas de litige juridique, est considéré comme lieu de juridiction le tribunal ressortant du siège social du fournisseur.

Votre productivité, c'est NOTRE priorité



Tél: 02 32 94 90 10 www.cbhs.fr

**Solutions
outillage
PRO**



7-PORT

Le Franco de port est accordé à partir de 690,00 € HT correspondants à une seule commande, une seule livraison et un seul point de livraison, France Métropolitaine hors DOM TOM, Corse et pays étrangers. **Pour les commandes d'un montant inférieur à 250,00 € HT, un frais de traitement de 25,00 € ht + un frais de transport suivant le poids et la localisation géographique sera compté.** Les frais supplémentaires pour des envois en express ou par colis postal sont à la charge de l'acheteur.

Pour les pays Européens voisins de la France, le frais de transport est suivant le poids et la localisation géographique du pays.

8-REGLEMENTS

France Métropolitaine : les règlements s'effectuent par virement ou chèque à 30 jours NET date de facture (1^{ère} affaire comptant à la commande). Aucun escompte ne sera effectué pour règlement comptant ou anticipé. En cas de retard de paiement quel qu'il soit, nous nous réservons la faculté de suspendre ou d'annuler les ordres en cours, sans préjudice de tout autre recours.

DOM TOM, Corse et pays étrangers : les règlements s'effectuent par virement à la commande.

9-RECLAMATIONS

Concernant nos marchandises, les réclamations devront être notifiées par lettre recommandée dans les 7 jours suivant la livraison (hors weekend et hors jours fériés). Tout retour ou reprise ne peut se faire sans notre accord préalable et pour des produits livrés depuis un mois au plus, restitués dans leur emballage d'origine et en état neuf. Concernant les factures, les réclamations doivent être stipulées à la société CBHS par lettre recommandée dans les 3 jours suivant la réception des factures.

10-GARANTIE

La durée de la garantie varie suivant les marques et modèles d'instruments. Sont exclues de la garantie toutes déficiences provenant de l'usure normale des pièces ou de faute de manipulation (mauvaise utilisation, chutes, chocs, démontage, exposition à l'eau, mauvais branchements électriques, utilisation de piles à la place d'accus...). Sauf cas spécial, la garantie est de 1 an à partir de la date de facture, celle-ci tenant lieu de bon de garantie. Elle s'entend pièces et main d'œuvre. Le Service Après-vente de nos fournisseurs vous apportera l'assistance nécessaire au-delà de la période de garantie. Le produit endommagé nous sera retourné directement (frais d'envoi à votre charge), nous nous chargerons de le transmettre au service concerné.

11-COMPETENCES TERRITORIALES

Le droit français est applicable pour les contrats conclus conformément aux présentes conditions. Seuls les tribunaux de Rouen (76) ont compétence pour prendre connaissance de tout litige en découlant. Il est fait attribution de juridiction près du Tribunal de Rouen (76) qui est seul compétent, quels que soient la nature, la cause ou le lieu du litige qui puisse survenir. Pour les marchandises destinées à l'exportation, la Loi applicable est la loi française.

12-RESPONSABILITE

CBHS décline toute responsabilité suite à des problèmes de construction, implantation, fabrication ou montage qui pourrait résulter d'un mauvais fonctionnement des appareils de mesure mis en vente sur notre site. CBHS ne peut en aucun cas être tenu responsable du dérèglement de ses appareils de précision. L'utilisateur est tenu de vérifier régulièrement la précision de ses appareils, une vérification systématique s'impose avant tous travaux importants.

Cordialement

La Direction